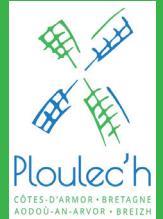


DÉCEMBRE 2025

# BIP

19



BULLETIN D'INFORMATION DE PLOULEC'H  
LIZER KELAOUIN KUMUN PLOULEC'H



Le mardi 25 novembre 2025, Christian COAIL, président du département des Côtes d'Armor et Sylvain CAMUS ont inauguré le nouveau sentier d'interprétation du Yaudet.

En mettant au goût du jour un sentier entièrement repensé, le département, propriétaire du site depuis 1981, a voulu mettre en évidence l'héritage patrimonial du Yaudet et mettre en va-

leur la richesse naturelle du lieu. Il s'agit de l'aboutissement de plusieurs années de travail menées en concertation entre élus et services du département et de la commune mais également des associations qui travaillent depuis de longues années sur le patrimoine du Yaudet (l'Amicale des Plaisanciers, l'ASPP, Bugale Kozh Yeo-det et l'ARSSAT).

Pour suivre ce sentier et bénéficier des explications à proximité des 19 bornes installées, 2 possibilités : scanner le QR code disponible sur la table d'orientation à proximité du parking ou consulter la brochure disponible en mairie ou à l'adresse [www.calameo.com/read/007980104806d96d4a3b1](http://www.calameo.com/read/007980104806d96d4a3b1)

LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DU  
CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT  
UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2026 ET  
VOUS CONVIENT À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE  
VENDREDI 9 JANVIER À 18H30 AU PATIO.

En raison de la période de réserve électorale ouverte depuis le 01/09, nous avons choisi de supprimer l'édito.

## VIE DES ASSOS

### Entretien des chemins de randonnée

Nous avions constaté que certains de nos chemins sont peu entretenus et de nombreuses zones deviennent impraticables, notamment l'hiver ce qui décourage les marcheurs. Afin de légitimer et légaliser nos actions et de ne pas être en porte à faux avec les normes écologiques, nous avons pris contact avec la municipalité, les propriétaires des chemins et un technicien de LTC. Une équipe de huit volontaires très actifs, s'est formée. Nous travaillons, un après-midi par semaine dans une très bonne ambiance. Avec la municipalité nous avons validé une carte indiquant les principaux chemins, pour commencer, les zones prioritaires très humides et signé une convention. Nous avons obtenu un soutien de la commune par l'achat d'une débroussailleuse, le prêt de petits matériels si besoin et la fourniture d'éco box pour l'évacuation des eaux. Nous remercions les propriétaires qui autorisent le passage sur leurs terrains et la commune. La plupart des matériels utilisés appartiennent aux bénévoles. Un budget dans la trésorerie du club est dégagé pour certains consommables. Depuis la mi-avril, l'équipe de bénévoles a réalisé plus de 240 heures de temps de travail effectif. Les principaux chantiers, dont des zones très boueuses sont : Kerléo-Kergaradec, Boutilh, Krec'h Lann, Bois Noir, ruisseau Le Yaudet. En novembre, énorme travail pour ré-ouvrir une partie du GR 34, sous Kerdroniou, complètement obstruée depuis deux ans. En plus de l'entretien courant, de nombreux projets sont en préparation : rétablir les continuités des chemins dans le secteur de Pontaol (deux passerelles), Kerverzio-Pontaol, ancienne voie ferrée au Quinquis, une mise en place progressive de pancartes,...

*Awel Mor section entretien des chemins*

## VIE SOCIALE

### Colis des aînés

Toutes les personnes qui résident sur la commune, ayant 85 ans ou plus et n'ayant pas participé au repas du 19 octobre, sont invitées à venir retirer leur colis en mairie, aux horaires d'ouverture, dès à présent et jusqu'au 17 janvier 2025. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer merci de prévenir la mairie, un membre du CCAS pourra vous rendre visite.

### Repas des aînés

Cette année le repas des aînés s'est déroulé le 19 octobre. Les employés communaux ont oeuvré une nouvelle fois pour préparer l'évènement, cuisiner et servir ce repas. 143 personnes se sont vu offrir un repas confectionné par Manuel DESBOIS, cuisinier du restaurant scolaire. Les convives ont également pu se divertir avec le groupe de Jacky Salaun pendant tout l'après-midi. A cette occasion, la doyenne du repas Anne BAIL et le doyen de la commune, Gilbert BENICHOU ont reçu les félicitations et un présent de la part de Sylvain CAMUS et Sonia MORVAN.



Notre doyenne Adèle TANGUY nous a quitté, elle venait de fêter ses 101 ans le 17 octobre.

*Adèle Tanguy est née à Pontaol. Elle ne connaît pas l'ennui. Elle était très proche de sa famille et passait des journées entières dans son jardin. Quand la mer était basse comme tous les habitants du Yaudet elle allait pêcher la palourde. Adèle était résidente de l'EHPAD Kergomar depuis 2019.*

## RAPPEL DES

### REGLEMENTATIONS

### Caméra de surveillance

La réglementation sur l'installation des caméras de surveillance répond au principe légal de protection des personnes et de leurs données personnelles. C'est la CNIL (Commission nationale informatique et liberté) qui est garante de ces principes.

Les particuliers, quand ils s'équipent de caméra de surveillance extérieure :

- Ne doivent filmer que l'intérieur de leur propriété. Pour le cas d'une caméra extérieure, il peut s'agir du jardin, de la porte d'un garage situé à l'intérieur de la propriété ou d'un quelconque accès (par exemple, porte d'entrée) ou encore d'un chemin d'accès privé ;
- N'ont pas le droit de filmer la voie publique ou une portion de voie publique ;
- N'ont pas le droit d'orienter leur caméra vers la propriété d'un voisin, même partiellement ;
- La durée de conservation des images ne doit pas excéder un mois et n'a pas à être définie selon la seule capacité de stockage et d'enregistrement.

### Chiens catégorisés

La déclaration des chiens dangereux en mairie est une étape incontournable et obligatoire pour les propriétaires concernés. Elle vise à protéger le public tout en responsabilisant les propriétaires. Si vous possédez un chien classé en catégorie 1 ou 2, assurez-vous de faire cette déclaration rapidement et de respecter toutes les obligations légales.

Plus d'infos sur : [www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)

### Lotissement Les Terres Blanches

Les travaux de viabilisation du lotissement communal « Les Terres Blanches – Douar Gwenn » sont maintenant terminés.

Les terrains sont donc prêts pour la vente. Pour tout renseignement contacter la mairie de Ploulec'h au 02 96 46 10 00 aux heures d'ouverture.



### Suppression des conteneurs à verre

En raison de la multiplication des dépôts sauvages de déchets sans rapport avec le verre, provoquant des problèmes sanitaires, Lannion Trégor Communauté a décidé de la suppression des conteneurs à verre situés rue Eugène Le Jannou, zone commerciale de Bel Air.

Les conteneurs les plus proches, strictement destinés au dépôt de verre, sont dorénavant situés :

- Rond-point de Bel Air, rue Garenn C'hlas, Loguivy-les-Lannion
- Bourg de Ploulec'h, parking de la salle des sports,
- Le Yaudet, Parking communal face au calvaire.

Afin de maintenir la propreté de ces lieux de dépôts, merci de ne pas laisser sur place les capsules et bouchons de bouteilles, quelle que soit leur composition, les couvercles de bocaux, ainsi que les emballages (carton) et de les déposer dans les bacs jaunes à votre domicile ou, s'ils existent, dans les conteneurs jaunes sur les lieux de dépôts.

## TRAVAUX

### Centre bourg

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg, la commune de Ploulec'h et le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE) ont réalisé des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication par l'entreprise TPES début juin et qui se sont achevés en décembre.

Les travaux d'effacement du réseau électrique est pris en charge par le SDE pour un montant de 1 238 000 € TTC. Les travaux d'enfouissement d'éclairage et de télécommunication représentent un coût de 144 000 € TTC, le reste à charge pour le budget communal est de 100 004.63 € TTC.

Une deuxième tranche de travaux d'effacement est en cours et sera prolongée sur 2026.

En parallèle, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renouvellement des canalisations et branchements d'eau potable ont été réalisés par LTC au cours de l'année 2025 et se poursuivront route de Kerriwy du 5 janvier à mi-février 2026.

### Ecluse

Des travaux de réparations des glissières ont été réalisés ainsi que l'installation de deux écluses routières, également appelées chicanes, au lieu-dit Pont neuf/route de Locquémeau située sur les communes de Ploulec'h et de Ploumilliau.

Les véhicules venant de Ploumilliau et de Locquémeau et se dirigeant vers le bourg doivent laisser la priorité.

Le coût total des travaux s'élève à 15 770.44 € TTC soit une prise en charge de 7 885.22 € pour chaque commune.



## COMMERCES

### Cybel extension

Depuis quelques mois, Cybel Extension s'est installée sur la zone d'activités de Bel Air (face aux Près de Chez Vous). Elle est spécialisée dans la réalisation d'extensions sur-mesure de maisons individuelles, dès 15 m<sup>2</sup>, sur un ou deux niveaux. Qu'il s'agisse d'ajouter un garage ou une nouvelle pièce de vie, elle prend également en charge la rénovation de la partie de liaison avec l'existant.

L'agence de Lannion-Ploulec'h, dirigée par M. Camille Le Moal, fonctionne en toute indépendance tout en appartenant à un réseau national de franchisés. La franchise, basée à Rennes, dispose d'un bureau d'études et d'un cabinet d'architectes. Les chantiers sont réalisés par une dizaine d'artisans trégorrois (en sous-traitance). Cybel Extension agit comme contractant général, assumant la responsabilité complète du projet, du suivi de chantier à la coordination des différents intervenants, pour un prix total fixé d'avance. Ouverte il y a quatre ans à Lannion, l'agence s'est développée et elle a alors choisi de s'installer à Ploulec'h. Ce déménagement offre une meilleure accessibilité qu'en centre-ville et une visibilité accrue sur un axe très fréquenté. Comme le souligne Camille Le Moal : « La rive gauche de Lannion n'est pas morte. »



## AGENDA

### DÉCEMBRE

16 : Le marché fête Noël sur le parking de la salle des sports et concert de la chorale la Clé des Chants et le P'ti quatuor à l'église 18h

### JANVIER

9 : Vœux de la municipalité au Patio à 18h30

10 : stage de danses latines pour le Téléthon au Patio

17 et 18 : journées découverte du Tai chi au profit du Téléthon au Patio

24 : Théâtre d'improvisation au Patio

### FEVRIER

7 : soirée karaoké au patio

15 : concert caritatif de la chorale au patio

### MARS

7 : soirée années 80 au Patio

13 : soirée irlandaise pour le Téléthon au Patio

14 : carnaval et repas de l'école

**15 : élections municipales**

28-29 : stage de tango au Patio

**Retrouvez le détail des évènements sur notre site internet : [www.ploulech.fr](http://www.ploulech.fr)**

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

Adèle TANGUY le 07/11

### NAISSANCES

Bleuenn BINEL le 12/10

Margaux QUERREC le 04/11

Léanne RIVOAL le 12/11

### MARIAGES

Bruno MORVAN et Christine VIRGEL le 25/10

## Rencontre avec Antoine SÉNECHAL Apprenti Patissier

*Double médaillé d'or «pain au chocolat» et «croissant», médaillé d'argent «brioche» au concours des meilleures viennoiseries de Rennes (catégorie apprenti)*

*Sonia Morvan : Antoine, quand et pourquoi as tu choisi la boulangerie ?*

J'ai choisi la boulangerie il y a quelques années car j'ai toujours été passionné par le travail manuel et la création de produits de qualité. J'aime le contact avec les clients et le fait de voir le résultat de mon travail chaque jour.

*Sonia Morvan : Quelle est ta plus grande satisfaction ?*

Ma plus grande satisfaction est de voir les clients apprécier mes produits et de savoir que mon travail apporte du plaisir aux gens. C'est très gratifiant de contribuer à leur quotidien avec quelque chose que j'ai fabriqué de mes mains.



*Sonia Morvan : Que peux-tu dire sur ton métier de boulanger ?*

Le métier de boulanger demande beaucoup de rigueur et de patience. Il faut être créatif tout en respectant les techniques et les recettes traditionnelles. C'est un métier exigeant mais très gratifiant.

*Sonia Morvan : Une conclusion ?*

je vais prochainement représenter la Faculté des Métiers de Ker Lan pour la Coupe de France des Écoles. Je souhaite continuer à apprendre, me perfectionner et, à terme, ouvrir ma propre boulangerie pour transmettre ma passion et mon savoir-faire.

## Concertation ZAER

Les communes doivent définir, après concertation avec la population, des zones d'accélération (ZAER) où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables.

Un dossier sera soumis à consultation du public, du **12 au 30 janvier 2026**. Il sera disponible sur le site internet de

la commune et sur le panneau d'affichage à la porte de la Mairie et un registre sera disponible à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture.

Un bilan de la concertation et une validation du ZAER seront soumis à délibération lors du conseil municipal de **février 2026**.

## Cimetière

### Renouvellement des concessions au cimetière : ce qu'il faut savoir.

Conformément à la réglementation, les concessions temporaires, 15 ans, 30 ans, 50 ans, 100 ans, doivent être renouvelées à leur date d'expiration afin de conserver leurs validités.

Les titulaires, ayants droit ou familles concernés sont invités à se présenter en mairie pour effectuer les démarches

nécessaires.

Pour toutes informations concernant les tarifs, la situation d'une concession, le service état civil reste à votre disposition aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

La commune remercie les familles de leur collaboration et de leur vigilance concernant l'entretien et la pérennité des sépultures.